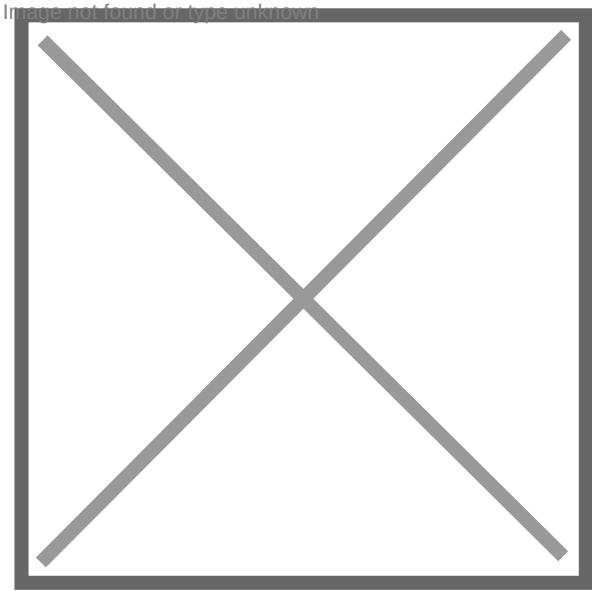




Suite entretien d'ambauche

Par **koko76_old**, le **26/05/2007** à **16:50**

Bonjour !

j'aimerais savoir si à la suite d'un echec à une entretien d'ambauche dans une entreprise en plein demande de main d'oeuvre , cause: profil non correspondant , a t'on le droit de réessayer d'intégrer une nouvelle fois ce même entreprise . Comment s'y prendre dans ce cas si la motivation y est ? et que l'on reconnais ne pas avoir assez su montrer sa motivation a ce premier entretien.

Bref, est ce que je peux demander à avoir une deuxieme chance ?

merci

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007** à **19:20**

Bonjour.

Oui, evidemment que vous pouvez retenter votre chance.. Utilisez tous les moyens que vous voulez pour vous "rattraper" et Bonne chance.

Cdt.

Par **koko76_old**, le **28/05/2007** à **10:18**

Bonjour Jurigaby

Merci pour votre reponse. J'ai appellé l'entreprise et lui a poser la question si je pourrai de nouveau représenter ma candidature . La reponse de l'entreprise est un non definitif. Mon interlocuteur m'a dit comme dans tout entreprise Francaise, du fait que j'ai ete jusqu'a l'entretien, je ne peux pretendre repostuler sur ce poste que ce soit en apprentissage , en CDD ou en CDI .

Est ce vrai cette information svp ?

de quel moyen légale je peux pretendre pour faire face a cette situation sans etre en conflit avec l'entreprise pour que si demain ca se passe bien je puisse travailler dans une bonne ambiance.

Mon probleme est que tout activité dans ce domaine dans la region est centraliser vers cet entreprise . Et passé deux années a relancer une entreprise et vous faire savoir apres que vous n'etes pas tres motivé suite a un entretien j'avoue que j'ai du mal a l'encaisser de mon coté et accepte que la faute est de moi .

Qu'en pensez vous ? de cette situation?

merci

Par **Jurigaby**, le **29/05/2007 à 18:34**

Bonjour.

Ce que je comprends pas c'est que: Comment voulez vous obtenir le poste si déjà, ils ne veulent pas vous laisser passer un entretien??

Cdt.

Par **koko76_old**, le **29/05/2007 à 21:13**

Bonjour !

je m'excuse si j'ai pas ete vraiment tres clair dans ma redaction.

Je suis venue posté ce message apres que j'ai passé l'entretien suite a une selection ecrite. C'est une entretien qui va sur un contrat d'apprentissage normalement .

L'entreprise m'a fait comprendre qu'on etait une certaine nombre a etre sélectionner et qu'il n'y avait pas autant de places. Et donc que seuls les meilleurs seront selectionnés.dans ce cas les plus motivés

Alors apres qu'il m'ont dit que j'ai pas ete retenu (cause pas assez motivé), j'ai demandé si je pouvais attendre une autre session ou postuler directement en ayant par d'autre moyen mon diplome sur le poste.

Pour ma part, cela fait deux années que je ne cesse de relancer et de manifester ma motivation auprès de cet entreprise et c'est bien même l'entreprise qui m'a conseillé de postuler à son recrutement d'apprentissage vu cette motivation.

La réponse a été négative. L'entreprise veut pas que je repostule d'une manière ou d'une autre que se soit en CDI ,CDD ou apprentissage .

Ce qui est paradoxale c'est qu'il ya encore des annonces de l'entreprise sur le site d'anepe et ils sont en perpétuelle recherche de candidat . Donc le travail , il y en a et moi j'ai la motivation .

Voilà donc un peu l'histoire . Ma question est:

Comment puis je faire pour vraiment avoir une deuxième chance pour leur prouver que je veux vraiment ce travail ?

Merci de m'aider à trouver une solution .

koko76

Par **Jurigaby**, le **29/05/2007 à 21:20**

Personnellement, je voudrai bien vous aider..

Maintenant, à part installer une tente devant leur service ressources humaines, je ne vois pas vraiment comment vous pourrez arriver à vos fins.

Enfin, tout ça pour dire que dans votre histoire, il n'y a rien qui soit véritablement de ma compétence.

Si aucun texte législatif ou réglementaire ne vous interdit de postuler une deuxième fois, rien ne les oblige non plus à vous laisser postuler à nouveau.

Cdt.Bon courage.

Par **koko76_old**, le **29/05/2007 à 21:28**

Bonjour

Merci à vous d'essayer quand même m'aider .

Je vais y penser peut être à l'installation de la tente surtout vu le temps j'ai pas à m'en faire . je devrais m'en sortir bien si jamais ils me laissaient là . lol

j'ai plus qu'à espérer et essayer de me faire oublier puis retenter une nouvelle fois dans 5 ans en souhaitant une promotion au DRH . lol

koko76

Par **Jurigaby**, le **29/05/2007** à **21:29**

LOL.

Je crois en effet que c'est la meilleure solution..Une fois qu'ils vous auraont oublié, le problème sera réglé.

Cdt.

Par **koko76_old**, le **29/05/2007** à **21:31**

Merci beaucoup

Cela dit si quelqu'un passe par là et l'histoire lui dit quelque chose et est dans le 76 et veut m'aider je suis intéressé .on sait jamais . lol

koko76